



Le quartier du futur

🕒 3 septembre 2021

La Défense construira de nouveaux quartiers dans des endroits où la présence militaire est faible. Dans les quartiers semi-ouverts de Charleroi et de Flandre orientale, le personnel pourra travailler plus près de chez lui et collaborer plus étroitement avec le monde civil. Le 3 septembre, la Ministre de la Défense Ludivine Dedonder a présenté ce projet de « Quartier du futur » lors d'une conférence de presse à Charleroi. « Ce n'est pas qu'un projet immobilier mais une réelle opportunité humaine et économique », déclarait Dedonder.

La conférence de presse était organisée par le Vice-Président wallon et Ministre de l'Aménagement du territoire Willy Borsus. Le bourgmestre de Charleroi, Paul Magnette, et le Chef de la Défense Michel Hofman étaient également présents pour

donner plus d'informations sur le nouveau site du projet, la Porte Ouest, où sera implanté le « quartier du futur » wallon.

Le « quartier du futur » vise à apporter une réponse aux problèmes actuels de personnel et d'infrastructure à la Défense. En construisant de nouvelles casernes dans des régions où il y a peu d'installations militaires, la Défense veut offrir une plus grande stabilité géographique au personnel de ces régions, expliquait la ministre de la Défense Ludivine Dedonder. « Les habitants du Hainaut travaillent maintenant souvent dans des casernes dans les Ardennes ou à Tournai. La construction d'un « quartier du futur » sur le site de la Porte Ouest à Charleroi devrait permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie privée ».

Dans les nouveaux quartiers, il y aura un plus grand nombre de types d'emplois différents. Cela permettra au personnel de passer une plus grande partie de sa carrière à travailler plus près de chez lui. Le projet offre également de nombreuses opportunités pour le recrutement de profils jeunes et spécialisés. « J'ambitionne durant cette législature le recrutement de 10.000 militaires et plusieurs milliers de civils. La Défense deviendra, dans la région, un acteur important du marché de l'emploi local », continuait la ministre.

Le « quartier du futur » sera un nouveau projet de construction moderne et respectueux de l'environnement, situé à proximité du centre-ville et facilement accessible via transport en commun. En créant des casernes semi-ouvertes, la Défense veut encourager une coopération plus étroite avec les instances civiles locales. « Le nouveau quartier ne sera pas réservé uniquement aux activités militaires. Le partage d'infrastructures telles que celles du catering, du sport, de l'accueil de la petite enfance, ou des espaces de formations sont à l'étude ». L'approche innovante de ces nouvelles casernes contraste fortement avec les casernes actuelles. « C'est le raffermissement du lien armée-nation », conclut Dedonder.

Nouveaux quartiers dans le Hainaut et la Flandre orientale

Le projet prévoit deux nouveaux quartiers en Belgique : un à Charleroi dans la province du Hainaut et un second à un endroit encore à déterminer dans la province de Flandre orientale. La Défense étudie actuellement la meilleure combinaison d'unités à créer dans le « quartier du futur » à Charleroi.

La création non seulement d'unités de la Composante Terre, mais également d'autres unités plus petites, offrira la possibilité de réunir différents métiers de la Défense. Aucune grande unité existante ne devra déménager à Charleroi et la montée en puissance se fera progressivement. Le plan d'occupation du nouveau quartier sera communiqué dès qu'il aura été établi. Les travaux à Charleroi commenceront dès que possible.



 Wilge Decraene

 Gert-Jan D'haene